

Tempête sur l'Oostrand n° 209

Alle Voordelen voor Vlaanderen & Maximale Nadelen voor "Zone F" !

Soit : « Les avantages économiques de l'aéroport pour la Flandre et le maximum de nuisances pour les francophones » Il paraît que la devise de l'Yser est devenue AVV-VVZichzelf.



Depuis près de 7 ans les divers ministres (flamands) de la Mobilité ont veillé à concentrer les nuisances aériennes sur l'Oostrand pour épargner leur fief électoral et leur Région. Bert Anciaux (L'inventeur de la « zone F » pour Francophones), Renaat Landuyt et maintenant Etienne Schouppe, avec la bonne collaboration partisane de BELGOCONTROL, cet Etat dans l'Etat qui (se croit) invulnérable. (Wacht een minuutje !)

Etienne Schouppe avait pourtant élaboré un projet de nouvelle « dispersion des survols » qui allait soulager l'Oostrand d'une partie des excès du passé. Divine surprise !

En partance, vu la chute du gouvernement, il vient de décocher sa « flèche du Parthe¹ ». Dénaturant la décision du « Kern » il

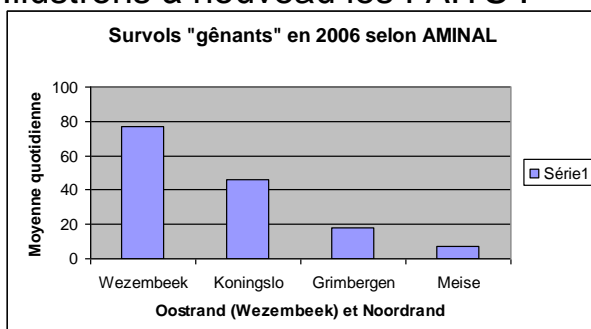
impose à Belgocontrol une norme de vent de 5 nœuds arrière sur toutes les pistes au lieu de 7 dans le but évident de *renforcer, plus fort encore, l'usage de la piste 02 à l'atterrissage*. Et il s'en vante dans ses tracts électoraux ! Comme Anciaux qui se gaussait de « ces bourgeois francophones qui reçoivent leurs amis étrangers à un barbecue près de leur piscine » et qui seront bien ennuyés par les survols....

Ce même Schouppe qui vient d'être « recalé par le Conseil d'Etat » selon l'article de Philippe Lawson dans La Libre du 31.5.10 avec comme en-tête : Le conseil d'Etat lui reproche d'ignorer les droits des riverains et de mentir. Il rappelle au secrétaire d'Etat le retard en matière de plan d'action contre le bruit. Dira-t-on qu'il s'est rattrapé à présent ?!! Schouppe qui, en outre, ne respecte pas, comme ses prédécesseurs, les arrêts de la cour d'appel (!!), l'obligation de procéder à des études d'incidence, etc. ?!

DANS QUELLE DEMOCRATIE VIVONS-NOUS ?

L'intérêt personnel et l'intérêt de sa région priment sur le bien commun ! Et les décisions de Justice qui ne plaisent pas sont ignorées ! Ces ministres fédéraux n'en ont que le titre...tant qu'ils ne seront pas obligés de tenir compte des légitimes intérêts des autres régions, par exemple par l'institution d'une circonscription fédérale à laquelle la Flandre ne tient pas...et pour cause : les politiciens auraient alors des comptes électoraux à rendre aux autres Régions.

Illustrons à nouveau les FAITS :



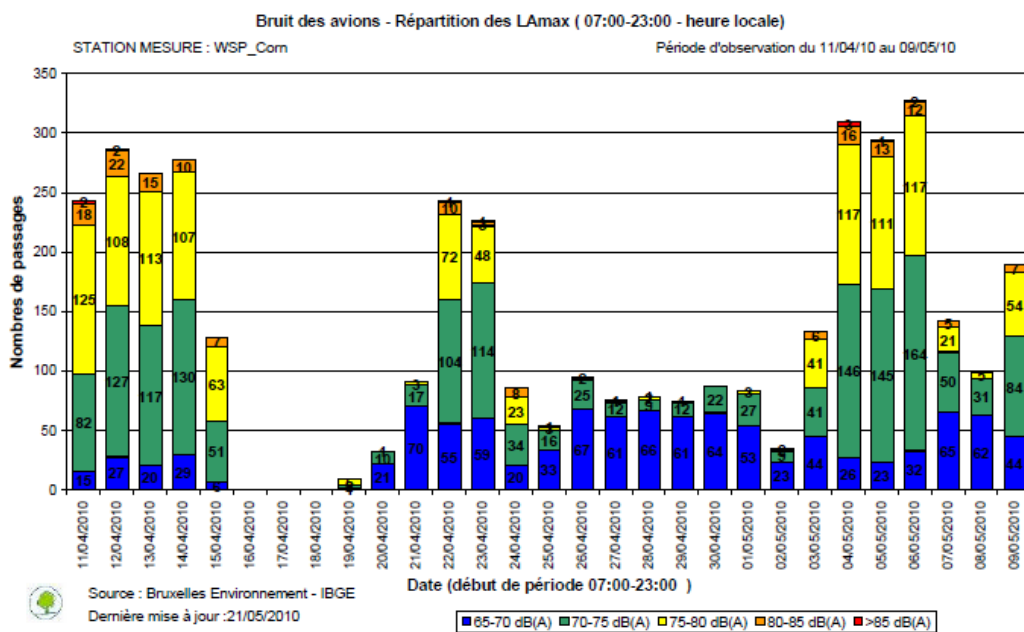
1) re-voici les résultats du Plan Anciaux en 2006, soit : davantage de nuisances gênantes à Wezembeek que dans toutes les communes du Noordrand additionnées selon « l'IBGE » flamand.

Cela ne s'est guère amélioré depuis mais les données ne sont plus accessibles.

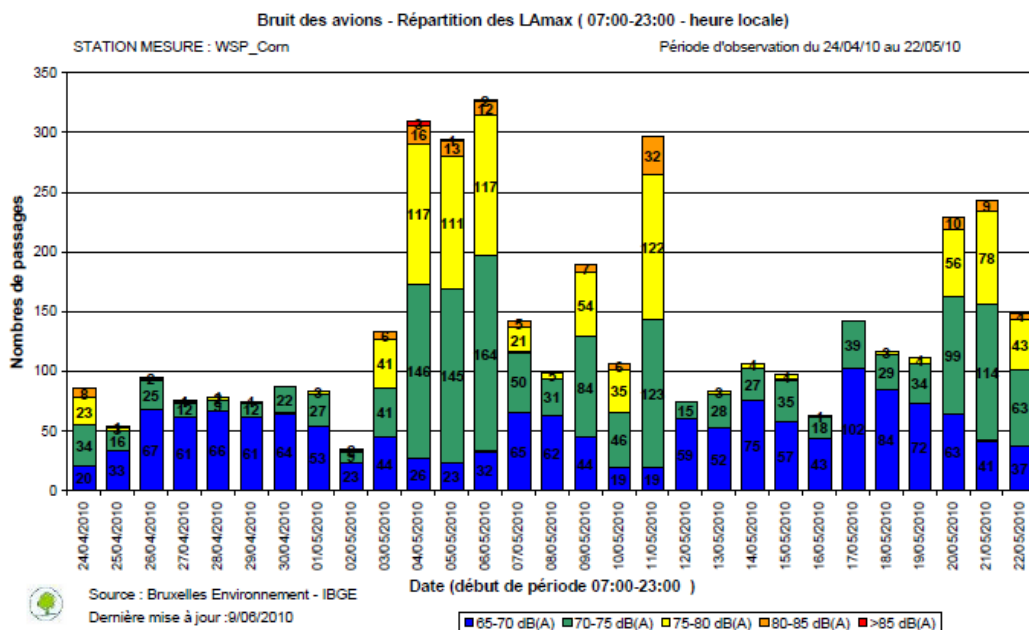
¹ Dans la bataille, les cavaliers Parthes tournaient bride pour simuler une retraite, au galop, puis se retournaient sur leurs selles pour décocher avec précision de redoutables flèches sur leurs poursuivants. (A bien plus de 5 nœuds !!)

2) Le matraquage de l'Oostrand en ce début 2010 : soit du 11/4/10 au 9/5/10

(Merci au volcan islandais du 16 au 20 avril !)



Ainsi que du 24/4/10 au 22/5/10 (Désolé, les graphiques se chevauchent mais c'est le plus récent sur le site de l'IBGE.



N.B. Erratum dans le numéro 208 : le rédacteur présente ses excuses pour avoir publié par inadvertance le graphique du bruit des...trains (!) à Watermael-Boitsfort en lieu et place de ce dernier graphique « Bruit des avions », de l'IBGE, à Woluwé-Saint-Pierre.

3) Les experts estiment à 30% de plus les nuisances que supporteront les riverains de l'Oostrand, zone densément peuplée, suite au coup de force d'Etienne Schouppe ! Et la sécurité, si chère au secrétaire d'Etat, en prend un fameux coup ! Tant pis !

Conclusion : le prochain gouvernement, même s'il aura d'énormes problèmes à résoudre, ne pourra pas nommer un quatrième ministre-partisan de la Mobilité !

Existe-t-il encore des personnalités, flamandes ou francophones, qui ont l'envergure de Ministre d'Etat ou, tout simplement, une éthique basée sur la justice distributive ? Et qui dépasseront le problème de la « dispersion équitable » pour s'attaquer au fond du problème environnemental ? Les riverains ne sont-ils pas des humains ?!

En tous cas, croyez-nous, les riverains ne se laisseront pas faire ! Eux dont Schouppe disait qu'il n'en avait « rien à faire ». Et que dire de cette « Médiatrice » (flamande) qui refuse toute plainte à présent, alors que c'est son seul rôle effectif ?!

Quelque chose est pourri au royaume de Belgique !

Nous plagions ici Guy Verhoofstadt, qui se référerait, incompris, au texte de Shakespeare : « quelque chose est pourri au royaume de Danemark ».